

DEMANDE DE CRÉDIT D'ÉTUDE

Séance du Conseil général du 9 décembre 2020

Objet :

Crédit d'étude pour l'assainissement des terrains de foot du stade des Colombettes
Demande de crédit d'investissement de Fr. 70'000.-



Descriptif de la demande :

Depuis la fondation du FC Vuadens en 1965, les installations sportives situées sur les hauts de Vuadens au lieu-dit « Les Colombettes » n'ont cessé d'évoluer et d'être améliorées afin de répondre aux besoins croissants du club. Ces dernières années, l'effectif a progressé de manière exponentielle, notamment par la structure spécifiquement dédiée à la formation. La création d'une équipe féminine et d'équipes d'actifs, phénomène rarissime aujourd'hui, n'a fait qu'amplifier le mouvement. A tel point que maintenant certains entraînements doivent avoir lieu ailleurs.

Actuellement composé de 8 équipes de juniors, 1 équipe féminine, 2 équipes d'actifs, 1 équipe de « terrain réduit », 1 équipe de vétérans, soit un total d'environ 200 joueurs, le FC Vuadens souhaite une rénovation complète des terrains de jeu afin de répondre au mieux à la demande.

Le terrain principal, inauguré en 1968, et aménagé à bras par les membres du club, accueille encore aujourd'hui la plupart des matches. Sa pelouse présente d'énormes différences de niveau et son axe, qui devrait être le point haut, forme une cuvette. Aucun système de drainage ne permet l'évacuation de l'eau. Lors de fortes pluies, elle pénètre difficilement le sol et s'accumule, formant ainsi de larges flaques, rendant son utilisation difficile, voire impossible durant un certain temps. De plus, les barrières métalliques et les poteaux d'éclairage ne sont pas implantés à la distance de sécurité réglementaire.

Le second terrain, plus petit, est spécialement réservé aux entraînements. Il date de 1989. Sa surface n'est guère meilleure mais surtout ses dimensions et son éclairage ne permettent pas de l'homologuer. Pour faire face aux besoins sportifs actuels, le FC Vuadens a besoin de deux nouveaux terrains homologués selon les normes actuelles, d'un terrain de juniors et d'une surface supplémentaire destinée à l'entraînement. Cela représente un gros investissement que seul notre commune peut prendre en charge, comme c'est le cas dans toutes les communes accueillant un club de foot.

Le crédit d'étude demandé ne comprend pas le suivi du chantier comme prévu initialement mais servira à développer le projet jusqu'à la mise à l'enquête tout en permettant de chiffrer avec précision le coût final de la rénovation estimée dans un premier temps à 3 – 3,5 millions mais qui pourrait être revu à la baisse - en fonction des options prises - et/ou d'un fractionnement par étapes.

Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'investissement de Fr. 70'000.-

Financement :

Par emprunt bancaire : CHF 70'000.00

Frais financiers :

Intérêts estimatifs 1 % : CHF 700.00

Amortissement 15 % : CHF 10'500.00

Charges annuelles : CHF 11'200.00